

**Évaluation des recherches de provenance effectuées sur la Collection Bührle:
Raphael Gross est proposé comme expert**
(Communiqué aux médias, Felix Uhlmann, 2 mars 2023)

Fin août 2022, la Ville et le Canton de Zurich ainsi que la Zürcher Kunstgesellschaft avaient mis en place une table ronde. Celle-ci avait pour mission de définir le contenu du mandat de réalisation d'une expertise indépendante des recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur la Collection Emil Bührle et de proposer à la Ville et au Canton de Zurich ainsi qu'à la Zürcher Kunstgesellschaft un ou une spécialiste, ou équipe de spécialistes, pour réaliser cette expertise. La table ronde a terminé ses travaux. Il a précisé les problématiques devant être traitées dans le mandat et proposé Monsieur Raphael Gross comme expert. La Ville et le Canton de Zurich ainsi que la Zürcher Kunstgesellschaft saluent ces recommandations. Ils communiqueront séparément sur le mandat de l'expert, probablement à la fin du mois.

Raphael Gross est historien et a grandi à Zurich. Après avoir vécu plusieurs années au Royaume-Uni et dirigé le Musée juif de Francfort-sur-le-Main, il est depuis 2017 président de la Fondation du Deutsches Historisches Museum (Musée de l'histoire allemande). Raphael Gross a joué un rôle déterminant dans de nombreuses procédures de restitution. Depuis 2016, il est membre de la Commission consultative allemande pour la restitution des biens culturels confisqués dans le cadre des persécutions nazies, notamment à des propriétaires juifs. Cette commission a été instituée en 2003 par l'État, les Länder et des associations communales pour arbitrer les différends en matière de restitution de biens culturels confisqués dans le cadre des persécutions nazies. Elle fonde son travail sur les Principes de Washington et les déclarations ultérieures.

Les résultats de l'expertise des recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur la Collection Emil Bührle sont attendus pour le printemps 2024. Les résultats seront communiqués à la Ville et au Canton de Zurich et à la Zürcher Kunstgesellschaft (mandants de cette expertise), à la table ronde ainsi qu'au public. Le rapport issu des discussions de la table ronde est publié dès aujourd'hui. Il montre comment la table ronde est parvenue à sa recommandation concernant la définition du mandat et la désignation de Raphael Gross. Le rapport décrit également la méthode de travail et la procédure suivies par la table ronde. Les procès-verbaux succincts des séances peuvent être consultés.

Les travaux de la table ronde sont pour le moment terminés. La table ronde recevra les résultats de l'expertise et vérifiera si le mandat a été exécuté, mais sans en apprécier le contenu. Le délégué de la Ville et du Canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft adresse ses remerciements à tous les membres de la table ronde pour leur engagement sans faille et leur implication constructive, ainsi qu'au professeur Raphael Gross pour l'acceptation de ce mandat.

EMBARGO JEUDI, 2 MARS 2023, 12H

Les membres de la table ronde sont Valérie Arato (Fédération suisse des communautés israélites), Tobia Bezzola (ICOM Suisse), Konrad Bitterli (Association des Musées d'art suisses), Thomas Buomberger (IG Transparenz), Yves Fischer (Office fédéral de la culture), Moritz Hany (assistant du délégué), Tanja Hetzer (ancienne Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale), Erich Keller, Markus Knauss (IG Transparenz), Jacques Lande (Communauté israélite de Zurich ICZ), Ralph Lewin (Fédération suisse des communautés israélites), Tessa Rosebrock (Association Suisse de Recherche en Provenance), Esther Tisa Francini (Association Suisse de Recherche en Provenance), Benno Widmer (Office fédéral de la culture).

Pour tout renseignement, contacter le délégué Felix Uhlmann au +41 61 279 70 00.

- Annexes: - Rapport du 16 janvier 2023
- Communiqué aux médias du 20 septembre 2022
- Communiqué aux médias du 22 décembre 2022
- Photographie de Monsieur Prof. Dr. Raphael Gross